

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

COMITÉ RÉGIONAL DU GRAND EST

**57^{ème} CONGRÈS
DÉPARTEMENTAL**

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL
BAS-RHIN**

57^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

ORDRE DU JOUR

A 8h30 Accueil des délégations et pointage

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

- Point 1 Ouverture du 57^{ème} Congrès Départemental
- Point 2 Désignation du Président de séance
- Point 3 Adoption du Procès-Verbal du Congrès 2020 à Oberhoffen-sur-Moder
- Point 4 Rapport moral du Président du Comité Départemental
- Point 5 Rapport d'activité du Comité Départemental
- Point 6 Rapport du Trésorier Général
- Point 7 Rapport des Vérificateurs aux comptes
- Point 8 Approbation des comptes annuels
- Point 9 Affectation des résultats
- Point 10 Vote du quitus de l'exercice 2021
- Point 11 Election des vérificateurs aux comptes
- Point 12 Budget prévisionnel 2022
Montant des cotisations et licences
- Point 13 Rapport des Commissions
- Point 14 Projet de développement 2022 du Comité Départemental
- Point 15 Election des membres pour compléter le Comité Directeur
- Point 16 Questions diverses
Vote du montant des amendes pour forfaits en CDC

Clôture du 57^{ème} Congrès Départemental

Le 57^{ème} Congrès du Comité Départemental du Bas-Rhin de la FFPJP se tient le 29 janvier 2022, à la Maison des Sports à Strasbourg Koenigshoffen. Il débute à 09h.

Sont présents :**Le Bureau Directeur :**

Le Président : M. Paul-André TRAMIER
Le Vice-président : M. François KURZ
La Secrétaire Générale : Mme Laetitia STAUDINGER
Le Trésorier Général : M. Thierry TRAMIER
Le Trésorier Adjoint : M. Patrick LITZELMANN

Les Membres du Comité Directeur :

Mme Michèle NIKONOFF.
MM. : Guy GOMEZ - Fabien STAUB – Olivier SCHLATTER - Didier STIEVENART.

La secrétaire Administrative :

Mme Katia MORAZZANI

Le pointage des clubs est le suivant :

<u>Club 2000</u>		
2001	CB HAGUENAU	FERRANTE Antoine
2003	AB NIEDERBRONN	HELF Patrick
2007	PC KALTENHOUSE	GENTNER Stéphane
2010	BOULE HATTENOISE	WALTZ Tharcisse
2011	PC OBERHOFFEN	ROYER Sébastien
2012	US SCHWEIGHOUSE	BRUGET Stéphane
2015	CB ROTHBACH	STAMMLER Alain (Procuration METZGER Georges)
2020	PC REICHSHOFFEN	WEISS Christian
2022	CB STRASBOURGEOIS	BREIDT Richard
2024	PC DALHUNDEN	MATTER Jacky (Procuration BAYON Yves)
2025	BOULE LAUTERBOURGEOISE	KEIM André
2026	BEINHEIM PC	SCHINDLER Gilbert (Procuration COLIN Frédéric)
2027	BOULE D'OR ROESCHWOOG	FRIEDMANN Martine
2028	PC LA ZORN	PEREIRA Jean-Claude
2029	CB DRUSENHEIM	BON Noël (Procuration ROYER Sébastien)
2030	PC WISSEMBOURG	HEINRICH André
2032	PC GAMBSHEIM	Absent
2033	MONSWILLER SP	FINAT Audrey (Procuration FINAT Loïc)
2035	ABV KIRCHHEIM	CURE Roland
<u>Club 3000</u>		
3001	PC KRONENBOURG	TRAMIER Paul-André
3003	PETANCAIR'S de NEUDORF	SATTLER Claude
3004	PC REICHSTETT	MARTINEZ Jean-Yves
3005	PC LA WANTZENAU	CORAZZI Patrice
3006	PC OBERHAUSBERGEN	ATZENI Antoine
3007	PC ROBERTSAU CONTADES	FEDELE José (Procuration NOTO CAMPANELLA Yves)

3008	BOULE VOLANTE ENTZHEIM	LANDE Guy
3009	PC ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	ENGEL Albert
3010	BPC OBERSCHAEFFOLSHEIM	HOST Christian
3012	PC OTTERSTHAL STE BARBE	SIGNORET François
3013	AP WOLFISHEIM	HUBER Robert
3014	PETIT D'OSTWALD	LONCHAMP Monique
3017	EP ESPLANADE STRASBOURG	ROESCH Edouard
3021	PC POLYGONE STRASBOURG	SIFFERLE Jean-Paul
3022	GEISPOLSHEIM	POUPOT Robert
3024	PC LA LICORNE SAVERNE	ROLLING Serge
3025	PC MUNDOLSHEIM	ROTHFUSS Jacky
<u>Club 5000</u>		
5002	LA BOULE BRUCHOISE	DURAN Daniel
5003	PC ERSTEIN	OTT Fabienne
5005	BOULE AU BUT BENFELD	Absent
5009	PC GERSTHEIM	MATHERN Isabelle
5010	PC VIGNOBLE D'EPFIG	FLANDRIN Serge
5012	OC PLOBSHEIM	ROESSLER Hubert
5015	BOULE ESPOIR OBERNAI	BERGUEIRA Paulo (Procuration MORAZZANI Katia)
5016	ASPTT STRASBOURG	BELLER Thérèse
5020	PC DE LA SCHEER	CHURQUE Marc
5023	BOULE CASSEE STRASBOURG	GOMEZ Guy
5024	PC MUTZIG	DUMAS Pascale
5025	AP HOLTZHEIM	STEPHAN Cathie
5026	PC ROMANSWILLER	VONSEEL Christian
5027	PC GRESSWILLER	CHARPENTIER Patrice
5028	PC DINSHEIM	FORSTER Anton
5029	PC MOLSHEIM	MARCHAND David
5030	AP DORLSHEIM	STAWIASKI Olivier
5031	ALTORF	ALEXANDRE Eliane
5032	PC INNENHEIM	GOEPP Claude
5034	PC WISCHES	MORAZZANI Katia
5036	CLUB BOULISTE BARROIS	HERRBRECH Jean-Bernard
5037	CTT ESCHAU	STOLL Ernest
<u>Club 7000</u>		
7003	SNCF	Absent
7015	RENAULT	BURCKEL Franck
7017	EUROMETROPOLE	WEINMANN Michel
7025	CUS HABITAT	GRIBLING Laurent (Procuration GOMEZ Guy-Noël)

OUVERTURE DU 57^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

1. OUVERTURE DU 57^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Le Président M. Paul-André TRAMIER remercie les présidents de clubs de leur présence à l'Assemblée Générale 2021.

Il rappelle qu'il y aura une réunion des présidents, le 18 février 2022, où seront abordées des thématiques de développement et un certain de points ayant trait aux réformes et aux évolutions en cours et, aussi, avoir les remarques et observations des présidents de clubs.

Au cours de cette séance, certains points abordés à l'assemblée générale pourront être approfondis. Ce sera, également, le moment de récompenser nos joueurs, notamment ceux qui ont obtenu des titres départementaux et qui nous ont représentés dans les différentes compétitions nationales. Un temps récréatif aura lieu à l'issue pour ainsi renforcer les liens entre les différents clubs et le comité départemental.

Il est témoigné la reconnaissance de ceux qui nous ont quittés cette année, beaucoup trop nombreux encore cette année.

Une pensée particulière va à Bernadette qui fut Présidente du CD 67 et qui officiait, dans la présente olympiade, comme Secrétaire générale. Le Président souligne que Bernadette était « particulièrement convaincue de ce qu'elle faisait et avait le souci constant de l'intérêt de la pétanque ».

Il propose que cette assemblée générale soit dédiée à ceux qui sont partis et à Bernadette Steinhauer.

Une minute de silence est observée.

Sur le déroulement de l'assemblée générale, le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se dérouler selon l'ordre du jour proposé.

2. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

Paul-André Tramier est proposé pour présider l'assemblée générale.

Approbaton à l'unanimité.

Le Président remercie l'assemblée générale.

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONGRÈS 2020 A OBERHOFFEN

Le procès-verbal du Congrès 2020 qui s'est tenu à OBERHOFFEN-sur-MODER a été envoyé aux représentants des clubs.

Aucune remarque ou observation n'est formulée.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 est soumis au vote de l'Assemblée générale.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 est adopté à l'unanimité.

4. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Le rapport moral 2021 est présenté par le président explicité par un document PowerPoint projeté (Cf Annexe I)

Il est mis en exergue les faits saillants et spécificités de l'année 2021 :

Une année qu'on peut qualifier d'horrible, vu les conditions dans lesquelles s'est déroulée la saison 2021 :

- ↳ La crise sanitaire ;
- ↳ L'étiollement de la Solidarité du mouvement sportif ;
- ↳ Individualisme qui se développe ;
- ↳ Les aléas de la gouvernance, pas de candidature au Comité Départemental ;
- ↳ Le manque de performances sportives marquantes au niveau national ;
- ↳ Les conditions difficiles rencontrées pour pratiquer la pétanque au boudrome qui appartient à la Ville de Strasbourg et qui est géré par l'ABBR.

Des raisons d'espérer :

- ⇒ Des clubs et des bénévoles qui poursuivent leur engagement ;
- ⇒ Des résultats sportifs encourageants ;
- ⇒ Des projets de développement en voie de finalisation ;
- ⇒ Une comptabilité conforme à la réglementation en la matière et une gestion rigoureuse ;
- ⇒ Des résultats financiers positifs ;
- ⇒ Une reconnaissance du CD 67 auprès des autorités publiques.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Le rapport d'activité est présenté par la secrétaire Mme Laetitia STAUDINGER explicité par un document PowerPoint projeté (Cf Annexe II)

Le fonctionnement du CD67 a été fortement perturbé par la crise sanitaire en 2021 avec des conséquences sur le nombre de licenciés et sur l'activité.

On note, plus particulièrement,

- une baisse du nombre de licenciés de 27,1% dont :
 - ↳ les féminines : -21.8% ;
 - ↳ les catégories jeunes : -65.7% ;
 - ↳ les vétérans : -26.3% ;
- 61 clubs affiliés en 2021 ;
- 25 concours organisés en 2021 ;
- Arbitrage : 9.5 % d'arbitres en moins
- des mutations en régression : -53.1%

6. RAPPORT DU TRESORIER GÉNÉRAL

Les résultats comptables et financiers sont présentés par le Trésorier général, Mr Thierry TRAMIER, explicité par un document PowerPoint projeté (Cf Annexe II)

Il rappelle que la comptabilité est désormais tenue sur le logiciel AssoConnect et que les résultats portent sur la période allant du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021.

Pour 2021, les charges s'élèvent à 73 096,59 €, les ressources à 95 422,70 €, pour un résultat excédentaire de 22 326,11€.

En ce qui concerne le Bilan, il précise que :

- ⇒ Le Fonds de roulement s'élève à 108 214,60 € ;
- ⇒ Le Besoin en Fonds de roulement est évalué à 433,51 € ;
- ⇒ pour une trésorerie estimée à 107 780,99 €.

Trois comptes bancaires sont ouverts :

- Compte courant : 56 910,65 € ;
- Compte Tonic : 50 000 € ;
- Livret Bleu : 12,33 €.

L'encaisse : 908 €

Sur les licences, le coût des licences se monte à 39 €, avec comme ventilation :

- Vers la FFPJP : 12€
- Vers le Comité Régional : 5€
- le solde pour le Comité Départemental : 22€

7. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Le rapport des vérificateurs aux comptes est lu par M. Ernest STOLL :

« Mesdames, Messieurs les Présidents et Représentants des Clubs du Bas-Rhin,

Monsieur Ernest STOLL et Gérard Zenner ont vérifié les comptes de l'exercice 2021 du Comité Départemental FFPJP du Bas-Rhin le vendredi 4 novembre 2021 au clubhouse du PC Kronembourg.

A cette occasion, Messieurs Thierry TRAMIER (Trésorier Général) et Patrick LITZELMANN (Trésorier Adjoint) ont mis à notre disposition tant les pièces justificatives des montants figurant dans le grand livre journal lui-même, ainsi que tous les documents bancaires (le logiciel utilisé par la trésorerie semble très complet).

Nous avons toutefois signalé que, compte tenu de la complexité des comptes « championnats de France », il serait préférable de regrouper ces dépenses dans des groupes distincts pour une révision plus aisée.

Nos investigations n'ont révélé aucune erreur ni omission, les soldes bancaires étant conformes aux inscriptions des dépenses et recettes du grand livre journal, la ventilation des montants dans les comptes s'avérant elle aussi exacte.

En foi de quoi nous, Ernest STOLL et Gérard ZENNER, attestons que les comptes de l'exercice 2021 du Comité Départemental du Bas-Rhin reflètent en tous points la situation exacte de cette association.

Aussi nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous ont été présentés et vous sont soumis aujourd'hui et de donner quitus à vos trésoriers.

Nous tenons particulièrement à féliciter Messieurs Thierry TRAMIER et Patrick LITZELMANN tant pour leur disponibilité que de la rigueur avec laquelle ils remplissent leur mission.

Fait le 21/01/2022, les commissaires aux comptes. »

Ernest STOLL



Gérard ZENNER



8. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

Il est procédé au vote sur l'approbation des comptes annuels pour l'exercice 2021 :

Les comptes de l'exercice 2021 sont adoptés à l'unanimité.

9. AFFECTATION DES RESULTATS

Affectation des résultats concernant l'excédent 2021 de 22 326,11€ :

Deux solutions possibles :

- 1- Affectation à une action particulière
- 2- Affectation au Fond Général

Le Président propose d'affecter l'excédent de l'exercice 2021, d'un montant de 22 326,11 € au Fonds associatif afin de pouvoir utiliser éventuellement, cet excédent à bon escient en tant que de besoin.

L'affectation des excédents au Fonds associatif est approuvée à l'unanimité.

10. VOTE DU QUITUS DE L'EXERCICE 2021

Le président soumet au vote le quitus du Comité directeur par l'assemblée générale pour la gestion de l'exercice 2021.

Aucune remarque n'est formulée.

Le quitus est donné par l'Assemblée générale à la gestion du Comité directeur en 2021 à l'unanimité.

11. ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Il est procédé à la désignation des vérificateurs aux comptes.

MM. STOLL et ZENNER souhaitent poursuivre leur mandat de vérificateurs aux comptes.

Mme Audrey FINAT ET M. François SIGNORET se proposent comme suppléants.

Sont désignés à l'unanimité

comme vérificateurs aux comptes :

- M. Ernest STOLL du club d'Eschau
- M. Gérard ZENNER du club d'Erstein

comme suppléants :

- Mme Audrey FINAT du club de Monswiller
- M. François SIGNORET du club d'Ottersthal

12. BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 MONTANT DES COTISATIONS ET LICENCES

Le budget prévisionnel 2022 est présenté par M. Thierry TRAMIER en s'appuyant sur une présentation d'un PowerPoint (Cf Annexe IV et V).

Il précise tout d'abord que pour 2022, il importe de se donner les moyens de nos ambitions. Il rappelle aussi que Budget prévisionnel est une projection sur l'évolution des ressources, des charges en fonctions des différents plans d'actions proosés par les différentes commissions.

Les orientations ou priorités budgétaires pour 2022 porteront sur :

le développement de la pratique,

les jeunes,

les féminines,

Tout en veillant à maîtriser trôle de l'évolution des charges.

Il mentionne les risques potentiels en 2022 à savoir la suppression des aides liées à la crise sanitaire, la baisse des subventions et les dérives des coûts des charges.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2022 est présenté en équilibre à un montant de Equilibre du budget prévisionnel 2022

Le président procède à l'approbation du budget prévisionnel 2022

Aucune remarque est formulée.

Le budget prévisionnel 2022 est adopté à l'unanimité.

Les prix de l'affiliation et des licences demeurent inchangés. Il s'élèvent comme suit pour l'année 2022 (inchangé par rapport à 2021) :

- Affiliation 50€
- Licence Senior 39€
- Licence Junior 39€
- Licence Cadet 12€
- Licence Minimale 7€
- Licence Benjamin 7€

13. RAPPORT DES COMMISSIONS

Les rapports des différentes commissions ont été envoyés en amont de la présente assemblée générale, par message électronique aux clubs :

RAPPORTS DES COMMISSIONS :

Rapport de la Commission d'Arbitrage 2021 :

Monsieur le Président du CD 67,
Monsieur le vice-président du grand-est,
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité,
Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants des clubs Bas-rhinois,

La reprise des concours en 2021 par suite de la crise sanitaire s'est faite progressivement. Les arbitres qui avaient réussi l'examen d'arbitre départemental en janvier 2020 ont enfin pu exercer leur nouvelle fonction.

Il est dommage que seulement 5 arbitres sur 7 ayant réussi cette formation aient été volontaires pour continuer. Un arbitre départemental qui avait réussi l'examen théorique de l'examen régional en 2020 validera la pratique lors de concours Régionaux fin 2021 et début 2022.

Un arbitre n'a pas repris de licence en 2021, ce qui fait que nous sommes au total 18 arbitres pour démarrer la saison 2022.

La fédération a repoussé la formation au Tronc Commun Educateur/Arbitre en 2022, et nous espérons que certains licenciés se portent volontaires pour être éducateurs ou arbitres, car nous sommes de moins en moins nombreux.

Il est vrai que le dossier à constituer et les frais de formation bloquent certaines motivations ;

60€ pour le Tronc Commun et 60€ pour le PSC1 (Formation 1^{er} secours) peuvent être difficiles à supporter pour certains. Je pense que les clubs pourraient aider voire participer aux frais de ces formations.

La commission d'arbitrage s'est peu réunie cette année et a surtout travaillé par mail. Un séminaire des arbitres aura lieu au mois de janvier 2022, afin de tous nous retrouver, refaire un point sur nos formations, et établir le calendrier des arbitrages de la nouvelle saison, que nous espérons riche en concours et compétitions.

Mesdames et Messieurs les présidents, je vous demande de sensibiliser vos joueurs sur le rôle de l'arbitre, sans qui, il ne pourrait y avoir de concours.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente saison sportive, espérant nous revoir bientôt sur les terrains.

Mme Katia MORAZZANI Présidente de la Commission d'Arbitrage.

Rapport de la Commission compétitions 2021 :

LES COMPETITIONS EN 2021 :

- Les conditions sanitaires n'ont pas permis le déroulement annoncé des compétitions et l'organisation optimale des compétitions prévues au calendrier 2021
- Une programmation a minima mais qui a répondu aux opportunités fédérales et prises en charge par le Comité Départemental
- Des compétitions interclubs relativement bien suivies
- Des résultats encore trop modestes

Un constat qui parle pour lui : trop peu de compétitions

- Concours de zone : 4
- Concours amicaux : 2
- Rassemblement jeunes : 10 + 1 Clôture jeune en novembre
- Concours féminines : 1 criterium féminins

Des opportunités fédérales prises en charge par le Comité Départemental

En fonction des orientations de la FFPJP, les qualificatifs ont été pris en charge par le Comité Départemental dont ce n'est pas la vocation et qui ont constitués une charge très lourde pour un nombre limité de volontaires

Le CD 67 a organisé 5 qualificatifs :

- Doublette mixte
- Triplette féminin
- Triplette seniors
- Triplette vétérans
- Triplette promotion

Des compétitions interclubs relativement bien suivies :

- *COUPE DE FRANCE*
31 clubs inscrits
6 clubs qualifiés 2^e tour national
- *COUPE D'ALSACE*
6 clubs Bas-Rhinois qualifiés pour les 1/4 de finale (4 et 5 décembre 2021)
- *LES CHAMPIONNATS DES CLUBS*
Les CDC ont connu un réel succès.
Les modalités des rencontres ont été appréciées (réception d'un seul club)
63 équipes engagées en championnat Open
4 équipes engagées en championnat Féminin
44 équipes engagées en championnat Vétéran
En tout 663 matchs ont été disputés

Des résultats dans les compétitions nationales encore trop modestes aux championnats de France

- *La participation aux championnats de France :*
9 équipes engagées
- *Des résultats à tout le moins insuffisants :*
Dont 4 équipes éliminées en poule
Dont 4 équipes éliminées en 32^e

A féliciter...

Le résultat de notre équipe féminine, éliminée en 16^e de finale du championnat de France tripléte, composée de :

- Fabrina DIERSTEIN
- Murielle EDELBLOUTE
- Marie-Claude KRIEGER

La participation aux CNC Jeunes :

Champions CRC cadet-junior, ils ont terminé 11^e du championnat CNC

Tous membres du PC Kronembourg, l'équipe est composée de :

- Aymeric PUCHOT
- Nicolas PACLET
- Gabriel BREUIL
- Loïck BELLER

La participation aux CNC :

2 équipes se sont brillamment comportées

- CBS termine 2^e du CNC division 2
- GAMBSHEIM 3^e du CNC division 2

M. Thierry TRAMIER Président de la Commission Compétition

Rapport de la Commission de discipline 2021 :

Monsieur le président du CD

Monsieur le vice-président du Grand Est

Chers membres du CD67

Mesdames, Messieurs, les présidentes, présidents et représentants de clubs,

Cette année a été calme au niveau discipline.

Une affaire disciplinaire est en cours, en attente des témoignages écrits par les plaignants.

Comme tous les ans j'ai constaté que certaines adresses de licencié(e)s sont erronées.

Je vous rappelle qu'en cas d'affaire disciplinaire, les courriers envoyés pour les convocations me revenant, les frais postaux seront facturés aux clubs.

Merci aux clubs qui ont eu une commission de discipline interne de nous transmettre les sanctions prises envers leurs licenciés.

En espérant que la saison 2022 sera calme, car il n'est pas agréable de sanctionner des joueurs, chers présidentes et présidents je vous demande d'intervenir auprès de vos licenciés afin qu'ils fassent preuve de courtoisie et de fair play sur les terrains. Ainsi que de leur expliquer les bases principales du règlement.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi que mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Merci de votre attention.

M. Patrick LITZELMANN président de la commission de discipline du CD67

Rapport de la Commission féminine 2021 :

Monsieur le Président du CD 67,
Monsieur le vice-président du Grand Est
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité,
Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants des clubs Bas-rhinois,

Lors de la dernière Assemblée Générale 2020 du CD67, j'ai été élue membre du comité départemental du Bas-Rhin.

Le président M. Paul-André TRAMIER m'a chargé de prendre la présidence de la Commission Féminine ; poste que j'ai accepté avec plaisir après le départ de Mme Alexandra DAUCHEZ, que je remercie pour son travail sur la pétanque au féminin.

Après avoir constitué un nouveau comité de la Commission Féminine, nous avons réfléchi à de nombreux projets pour la saison 2021, malheureusement à la suite de la situation sanitaire, des gestes barrières à respecter, puis des contrôles systématiques, nous n'avons pas pu organiser de compétitions.

Nous espérons que le Critérium Féminin du 13 novembre 2021 sera une belle revanche, tant sur le nombre de participantes que sur la bonne humeur de ses journées, propre aux féminines.

La Commission Féminine a également de beaux projets pour la saison 2022. Elle souhaite se faire connaître d'avantage en proposant à l'ensemble des joueuses, en plus des deux concours déjà mis en place les années précédentes, le Critérium Féminin et le Prix Féminin, un autre concours voire deux, en cours de saison, avec proposition de concours mixte, ou alors en association avec les joueuses du Haut-Rhin, ce qui permettrait de fusionner nos deux départements et ainsi de créer d'avantage de lien et de convivialité entre féminines.

Dans l'attente de nous revoir sur les terrains très prochainement, je vous souhaite de rester toutes et tous en bonne santé.

Avec mes remerciements pour la confiance que vous m'accordez.

Mme Laetitia STAUDINGER Présidente de la commission féminine

Rapport de la Commission Handicap et Médiation 2021 :

La commission est composée de 8 membres. Elle s'est réunie 1 fois en 2021. Nous avons dû annuler la manifestation prévue le 2 juin puis reportée au 29 septembre de cette année, en raison des restrictions sanitaires du COVID.

- **Le 2 juin 2021 à La Boule Volante de Entzheim** 7 rue de la salle des fêtes Entzheim
- **Le 29 septembre toujours à La Boule Volante de Entzheim.**

PROJETS 2022 Rencontres amicales Handi-Valide

- **Le 1 Juin à La Boule Volante de Entzheim** 7 rue de la salle des fêtes Entzheim
- **Pas encore de club défini pour Septembre ou début Octobre (voir même dans le HT Rhin).**

J'adresse mes remerciements aux membres de la commission toujours aussi actifs et dévoués et espère une année 2022 riche en événements.

Mme Michèle NIKONOFF Présidente de la Commission Handicap et Médiation

Rapport de la commission des jeunes 2021 :

M. le Président,
M. le Vice-président du Grand Est,
Mesdames et messieurs les membres du CD,
Mesdames et messieurs les présidents ou délégués de clubs.

Cette année ne fût pas simple, subissant les contraintes sanitaires face à l'épidémie que nous connaissons et la perte de licences croissante de nos jeunes.

Nous avons fait 3 rassemblements jeunes, afin de préparer au mieux le Championnat Départemental Triplette qui qualifiait les équipes pour le Championnat Régional du Grand Est. Nous avons 2 équipes minimes, 1 équipe cadet et 3 équipes juniors, et seule l'équipe minime composée de KENNER-VETTA Kilian, MAURER Maélys et WOLFF Romain s'est qualifiée pour le Championnat de France, faisant un très beau parcours là-bas en s'inclinant en 32^e de finale après avoir gagné les 4 parties de poule.

L'autre satisfaction vient du club de Kronembourg en CRC jeunes, l'équipe composée de PUCHOT Aymeric, BREUIL Gabriel, BELLER Loïck et PACLET Nicolas est devenue Champion Régional en cadets-juniors, accompagnés de leurs coachs, Mme TROUILLER Sabine et M. PUCHOT Julian. Qualifiés pour la finale CNC, ils finirent à la 11^e place, un grand bravo à tous ces champions.

BELLER Loïck et KENNER-VETTA Killian ont été retenus pour la sélection régionale jeunes, le premier n'a pas pu s'y rendre, retenu par ses études et le second qui s'est classé 4^e minime n'a donc pas été retenu pour le trophée des pépites et l'interzone.

Nous tenons à féliciter tous ces jeunes sachant que beaucoup d'entre eux jouaient pour la première fois.

Personnellement, je tiens à remercier les éducateurs qui travaillent tout au long de l'année au développement de notre sport, tant sur le périscolaire que dans les clubs et autres, un grand merci aussi à leurs conjoints et conjointes qui sont à leurs côtés, ainsi qu'aux clubs, parents et bénévoles qui soutiennent ces jeunes.

Un concours de clôture a eu lieu au boudrome de Strasbourg le 20 novembre 2021 pour terminer cette saison. Celui-ci était ouvert à tous les jeunes, qui ont joué accompagné d'un adulte licencié, et qui permettait de faire connaître notre discipline à tous ceux qui voudraient pratiquer la saison prochaine. Nous avons aussi accepté les jeunes qui étaient junior en 2021, ceux-ci ayant été pénalisés par la pandémie.

Nous travaillons aussi pour trouver des solutions, afin d'attirer et de fidéliser le maximum de jeunes dans notre sport.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos familles une belle saison sportive et vous donnons rendez-vous sur les terrains.

Vive les jeunes, vive la pétanque.

M. Didier STIEVENART Président de la commission des jeunes

Rapport de la Commission des Vétérans 2021 :

Mesdames, Messieurs,

Une année exceptionnelle par suite de la crise sanitaire, c'est pourquoi vous lisez ce rapport maintenant.

La commission des vétérans avait dû prendre des décisions, malheureusement, ce ne sont pas celles que je comptais vous communiquer, mais le Covid 19 nous a bien obligé, et le Gouvernement nous a imposé des règles avec

toujours plus de restrictions, et nous devons faire face et les respecter. Cette période était extrêmement difficile pour nos clubs et pratiquants.

Dans la perspective que le vaccin reçu pourra apaiser les esprits et retrouver un semblant de vie normale et sportive, avec un espoir de pouvoir débuter une saison 2022 « vétérans » comme nous la connaissions.

La calendrier vétérans 2022 avec les dates est prêt, souhaitons que l'on puisse l'utiliser tel qu'il vous a été envoyé.

Je tenais par ce rapport à tous vous remercier pour votre confiance, votre implication et votre soutien à la commission des vétérans dont nous avons grand besoin encore plus aujourd'hui.

Ces deux années sont et resteront dans les annales de la Commission des vétérans, on parle d'année blanche mais je dirai plutôt noire.

Les RDV du jeudi nous ont manqué, mais la pandémie nous a obligé à être très prudents surtout dans notre catégorie de joueuses et joueurs.

Je tiens à vous remercier vivement d'avoir accepté, parfois difficilement, les annulations de nos rencontres.

Mais je suis sûr que vous serez fin prêts pour la nouvelle saison, en tout cas je l'espère.

Je souhaite sincèrement de tous nous retrouver lors de notre 1^{er} challenge d'ouverture de la saison vétérans du jeudi 7 avril 2022.

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents je compte sur vous pour rappeler à vos nouveaux et anciens licenciés, le respect de l'adversaire et des partenaires lors de ces moments uniques dans notre département, un peu de civilité.

Je vous exprime mes meilleurs vœux pour l'année 2022 et vous souhaite très sincèrement de rester en bonne santé et surtout restez prudents

VIVE LES ANCIENS -VIVE LA PETANQUE

M. KURZ François Président de la Commission des Vétérans

14. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Le projet de développement du Comité Départemental est présenté par M. Paul-André TRAMIER en s'appuyant sur la présentation d'un PowerPoint :
(Cf Annexe VI)

Plan en 10 actions :

- Conforter nos acquis
- Couvrir le territoire départemental
- Rapprocher les clubs du CD67
- Conventionner avec le monde scolaire
- Retrouver nos licenciés
- Dynamiser nos projets
- Optimiser la performance
- Revoir nos dispositifs de compétition
- Continuer la modernisation
- La Collectivité Européenne d'Alsace

15. ÉLECTION DES MEMBRES POUR COMPLETER LE COMITE DÉPARTEMENTAL

Aucune candidature pour entrer au Comité Départemental n'a été transmise.

16. QUESTIONS DIVERSES VOTE DU MONTANT DES AMENDES POUR FORFAITS EN CDC

Le CD67 ne comprenant plus que 10 membres, et si les activités s'intensifient, la charge de travail sera difficile à assumer. Le CD propose de démarcher un certain nombre de personnes, qui pourraient être cooptées au sein du comité départemental, si elles le souhaitent, pour travail avec le CD, soit à l'occasion d'un point de rencontre trimestriel, soit à la prochaine assemblée générale afin de valider leur candidature et leur élection, Par ailleurs, dans les commissions qui sont ouvertes à tout le monde, notamment la commission compétitions, ceux qui le souhaitent peuvent participer aux travaux, ils sont les bienvenus.

Vote du montant des amendes pour forfaits en CDC :

Cette décision est nationale mais doit être adoptée au niveau département lors de l'Assemblée Générale :

Un courrier concernant les amendes pour forfait CDC a été envoyé aux présidents au mois de novembre 2021 : (Cf Annexe VII) :

Le président procède à l'approbation des montants des amendes pour forfait CDC :

« Qui s'abstient ? » Aucune réponse négative.

« Qui est contre ? » Aucune réponse négative.

Les montants des amendes pour forfait CDC sont adoptés à l'unanimité.

Réponses aux questions posées :

M. François KURZ rappelle que les inscriptions des équipes pour les CDC Open, Féminin et vétérans peuvent se faire jusqu'au 31 janvier.

Le calendrier des challenges vétérans sera mis à jour et renvoyé aux clubs pour donner suite à nombreux changements.

La demande de la FFPJP d'avoir en 2024 un arbitre par club a été levée, ce n'est plus une obligation.

Le président rappelle que l'arbitrage est une vocation, et que cette fonction doit être revalorisée.

La formule des rencontres des équipes CDC sera identique à l'année 2021. Les clubs se rencontreront individuellement aux dates prévues au calendrier.

La date du concours d'ouverture organisé par les arbitres est reportée au 26 février 2022, suites aux restrictions sanitaires en vigueur jusqu'au 16 février 2022.

La remise des diplômes récompensant les résultats sportifs 2021 se fera à la réunion des présidents du 18 février 2022.

M. François KURZ procède à la remise des diplômes d'Honneur, d'Argent et d'Or demandés par les clubs.

CLÔTURE DU 57^{ème} CONGRES DÉPARTEMENTAL

Le président remercie les présidents et leur donne rendez-vous au 18 février pour la réunion des présidents.

Clôture du 57^e Congrès à 13h.

Le Président
Paul-André TRAMIER

Handwritten signature of Paul-André Tramière in blue ink, consisting of a horizontal line above the initials 'PA' and a vertical stroke.

La Secrétaire Administrative
Katia MORAZZANI

Handwritten signature of Katia Morazzani in blue ink, featuring a stylized, cursive script.